

Date de la convocation 11 juin 2015

Absents excusés : Chahid El Amine, Magali Guieu (pouvoir donné à N Albizzi), Flavie Martinez, (pouvoir donné à J Le Dias), Stéphane Morisco (pouvoir donné à JP Marcel), Nathalie Turrel.
Début de séance à 20h00.

Lecture et approbation du compte-rendu de la réunion du 29 mai 2015.

1- CCIC

1-1 Présentation de la structure par son président et son directeur

M. Adolphe Molina et M. Christophe Novotny ont fait une présentation de la communauté de communes de l'Isle Crémieu, notamment l'organisation des services, les différentes compétences : Développement économique, aménagement, urbanisme, habitat, culture-tourisme et patrimoine, Le pôle jeunesse et petite enfance, l'environnement, la voirie. Ils ont rappelé les actions sur notre commune : la zone d'activités « Les Petites Champagnes », les travaux du giratoire, les actions en faveur de l'école « Faites des arts » notamment le partenariat avec la Maison du Patrimoine.

2- Vie associative

2-1 Délibération 2015/49 : Attribution de subventions aux associations

Dans le cadre des rencontres annuelles, la FNACA et Amitié et Loisirs ont été reçues dernièrement et ont sollicité la commune pour une aide financière. Sur proposition de la commission vie associative, le conseil municipal décide à l'unanimité de leur accorder respectivement 100 €, et 400 €.

Mme Albizzi précise que la Commission Vie Associative souhaite travailler en amont les aides aux associations, à l'aide du dossier officiel, rédigé par l'Etat. Ceci afin d'assurer un meilleur partenariat avec les associations qui le désirent. Cela passe par une politique d'aide aux associations « claire et durable » afin que chacun puisse anticiper son budget.

Afin d'être autonome par rapport au Comité des Fêtes qui souhaite prêter ses chapiteaux que sous condition d'un montage et démontage immédiat avant et après les manifestations, condition difficilement réalisable pour les services municipaux, Nicole Albizzi propose l'acquisition d'un barnum. R. Fontaine-Tranchant fait remarquer que le problème de la gestion du barnum reste dans tous les cas posé. Une solution de location par exemple peut être envisagée en cas d'impossibilité de prêt par le Comité des fêtes. J.P. Marcel rajoute que la discussion reste ouverte avec le Comité des Fêtes. Le projet d'acquisition est suspendu afin d'avoir des éléments complémentaires comme les tarifs de location.

2-2 Présentation du nouveau dossier de demande de subvention

Suite aux premières rencontres avec des associations, un nouveau protocole va être mis en place.

En effet la commune :

- demandera à être invitée à l'assemblée générale de chaque association réclamant une subvention,
- proposera le dossier de demande de subvention rédigé par l'Etat (cerfa n°12156*03),
- demandera à l'association d'attendre que son assemblée générale soit réalisée et que le bureau ait défini ses projets pour qu'elle puisse demander un dossier de subvention,
- tiendra des permanences d'aide à la constitution du dossier pour les associations qui en feront la demande,
- demandera à l'association de proposer un rendez-vous à la commission avec plusieurs possibilités de dates et d'heures, pour présenter son dossier.

L'amicale du personnel, le comité des fêtes, l'école de musique du val d'Amby et Les Fervents de la Saint Hubert, pour cette année, auront le choix de bénéficier de leur subvention sur présentation du dossier reçu, ou d'attendre la mise en place du nouveau protocole, puisque nous sommes dans une période transitoire.

2-3 Choix des critères d'attribution des subventions pour l'année 2016

Une réunion de travail aura lieu en septembre afin de déterminer les critères d'attribution des subventions pour la période 2016/2019.

Des questions et des échanges ont lieu sur ce sujet entre les conseillers et Mme Antoine qui tient à préciser qu'il faut absolument réfléchir à un plan de mandat sur la politique associative menée par la commune et qu'il faut redonner du sens au partenariat qui doit exister pour la dynamique du village. Elle pense aussi que l'ensemble de l'équipe municipale doit porter leurs actions et soutenir Mme Albizzi Adjointe au milieu associatif pour mener à bien ses projets.

3- Camping

3-1 Délibération 2015/50 : Adoption du budget annexe du camping municipal

Vu la délibération n° 2015/032 du 27 avril 2015, décidant la création d'un budget annexe pour la gestion du camping municipal, et la rencontre du 5 juin avec le trésorier, pour examen du budget annexe avant création définitive, le conseil municipal approuve à l'unanimité le budget annexe du camping municipal arrêté à 15 700 € en dépenses et recettes de fonctionnement.

JC Macagno fait un rapide bilan des premières semaines de fonctionnement : les utilisateurs se montrent satisfaits des installations, de l'environnement, ainsi que du service. Les efforts de notre agent et de JC Macagno ont porté sur la communication et l'information (flyers, sites internet...)

4- Environnement

4-1 Délibération 2015/51 : Entretien de l'ENS Larina – Devis PRODEPARE

Le Conseil Général de l'Isère et l'ONF organisent sur l'ensemble du territoire un programme de chantiers d'insertion à vocation environnementale appelé PRODEPARE, dont les actions sont encadrées par un ouvrier forestier.

Sachant que ces travaux sont subventionnés à 88% par le Conseil Général de l'Isère, le maire propose au conseil pour l'année 2015 d'intervenir sur l'ENS du site de Larina pour l'entretien des clôtures, le fauchage à la débroussailleuse des pelouses sèches, le fauchage tardif du site archéologique, et le débroussaillage des zones utilisées par le public. Le coût de cette prestation (10 410 € TTC) est évalué par l'ONF à 15 jours de travail à 670.00 €, et 2 jours d'utilisation de matériel adapté. Après délibération, le conseil accepte à l'unanimité le devis mentionné.

5- Travaux

5-1 Délibération 2015/52 : Lancement d'un MAPA dans le cadre des travaux de réfection de la rue des Boissières

Le Département a programmé pour l'été la réfection de la rue des Boissières. A cette occasion le Syndicat des Eaux du plateau de Crémieu a prévu le remplacement de la colonne d'eau potable. Sachant qu'il serait judicieux de créer un réseau d'évacuation des eaux pluviales en même temps, le conseil municipal décide à l'unanimité de lancer un marché à procédure adaptée, et charge le maire d'organiser la consultation.

6- Matériel

6-1 Achat de mobilier pour l'école et le périscolaire

Mme Antoine informe le conseil de l'acquisition future de chaises et tables pour la cantine, de bancs pour l'école maternelle, de divers matériels pour aménager le bureau du futur agent coordinateur.

7- Personnel

7-1 Point sur les recrutements

Suite aux offres d'emploi, Mme Antoine annonce que les propositions de candidats affluent, aussi bien pour le poste de coordinateur que celui de secrétaire. Elle précise que Pôle Emploi exerce un filtrage pour sélectionner les personnes susceptibles de bénéficier d'un emploi aidé. Une réunion est prévue mardi 23 juin pour faire le point sur les recrutements. Une rencontre avec les candidats sélectionnés est programmée le 29 juin.

8- Activités périscolaires

Une présentation du PEDT (Projet Educatif Territorial) et de l'organisation de la vie scolaire à la rentrée prochaine sera proposée aux familles le mardi 30 juin à 20 heures à la salle des fêtes. Les permanences pour les dossiers d'inscription auront lieu le mercredi 1er juillet de 11h30 à 12h30 et de 14h00 à 17h00 et le jeudi 2 juillet de 16h30 à 19h00.

Mme Antoine sollicite l'aide des conseillers pour assurer les permanences et propose d'envoyer un lien pour que chacun puisse s'inscrire dans les plages horaires demandées.

9- Social

9-1 Dossier OPAC

Mme Antoine informe le conseil des difficultés rencontrées par une locataire occupant un logement communal géré par l'OPAC. En l'absence de solution, le conseil pourra être amené prochainement à prendre des mesures coercitives.

10- Questions diverses

10-1 Délibération 2015/53 : Approbation de la modification statutaire de la CC de l'Isle Crémieu - P prise de compétence partielle périscolaire par la CC de l'Isle Crémieu

La CC de l'Isle Crémieu a mis en place des activités extra scolaires les mercredis après-midi dès la rentrée de septembre 2014. Ces nouveaux services mis en place dans la continuité de la réforme des rythmes scolaires rentre dans la compétence actuelle de la CC de l'Isle Crémieu « action sociale d'intérêt communautaire - les accueils collectifs de mineurs extrascolaires ».

Le décret 2014 - 1320 du 3 novembre 2014 indique que dorénavant l'activité des mercredis après-midis devient une activité périscolaire et non plus un accueil collectif des mineurs extrascolaire. Sans modification statutaire, la CC de l'Isle Crémieu devrait arrêter toute activité les mercredis après-midis.

Après présentation des différentes hypothèses qui s'offraient à la CC de l'Isle Crémieu et aux communes membres, et par délibération du 28 mai 2015, le conseil de communauté de l'Isle Crémieu a décidé de maintenir ces activités les mercredis et a voté une modification statutaire en disant qu'au titre de ses compétences optionnelles, et de « l'action sociale » : sont d'intérêt communautaire « les accueils collectifs de mineurs extrascolaires et les activités périscolaires des mercredis à partir de 11h30 ».

Le conseil municipal, après délibération, accepte cette modification statutaire et charge Monsieur le maire de toutes les démarches nécessaires à la mise en œuvre de cette décision.

10-2 Pose d'une plaque commémorative

M. le Maire lit un courrier de l'association « la Boule de la Vallée » invitant le conseil municipal, samedi 4 juillet à 11h30, à assister à la pose d'une plaque sur les jeux de boules au nom de Robert Vachet, disparu l'an dernier, qui a été le Président de l'association pendant de longues années, et également conseiller municipal.

10-3 Concert

Mme Albizzi rappelle au conseil que la commission culture reçoit l'Harmonie Décinoise (plus de 50 musiciens) samedi 4 juillet dès 11h00, pour un concert gratuit dans le parc de la mairie.

10-4 Démission

Mme Maryse Mouillard annonce sa démission de son poste de conseillère municipale, car elle ne se sent pas en adéquation avec le conseil.

Fin de réunion à 23h30

Prochaine réunion Vendredi 10 juillet à 20h00